

Monsieur le Prof. G. Reano,  
directeur de l'Academia pro Interlingua,  
Turin.

Mon cher directeur,

Je m'empresse de répondre à votre honnête lettre  
22 - H - 10.

Vocabulaire anglo-latin. - Les arguments que vous  
donnez me convainquent; je renonce donc à ma proposition con-  
cernant la majorité des langues. Mais je vous serais obligé  
de publier la formule que vous indiquez concernant les 6  
ou 5 langues; si l'Académie ne l'approuve pas, je me rallie-  
rai bien volontiers à la proposition du vocabulaire anglo-latin.  
La proposition en question pourrait être rédigée comme suit:

§ 2 (Variante). - Academia adopta omni vocabulo  
commune ad 6 aut 5 ex 7 lingua supra-dicto.

Vocabulario commune ad 6 aut 5 lingua es quasi  
identico aut vocabulario anglo-latino (vocabulo anglo deriva-  
to ex latino) etc etc ... (le reste comme dans une proposition)

Voces plus frequentes. - J'aimerais pour ce sujet la  
formule suivante.

§ 4 (variante). - Vocabulos que defice in vocabulario  
anglo latino es selecto secundum principio de maximo in-  
ternationalitate. Academia praeparat ~~statim~~ catalogo de  
plus frequentes inter illo vocabulos.

Orthographe. - Il est fortement désirable que  
nous arrivions à nous mettre d'accord sur une orthographe  
unitaire. Des variantes seraient regrettables. Tous les auteurs  
de projets devraient faire des concessions les plus larges possi-  
bles pour arriver à une entente quasi unanime.

Est-ce que réellement vous tenez tellement à ces  
finales latines? Je comprends que vous ayez de la peine à les  
abandonner; elles ~~étaient~~ faisaient partie de votre système

personnel primitif. Mais ce système a beaucoup évolué depuis son origine. Votre voy commencée par écrite, je crois, en latin classique. Puis vous voy simplifiée le latin par la suppression des finales. Actuellement vous êtes arrivé à la 2<sup>e</sup> phase: vous abandonnez le latin pour adopter un principe moderne: l'anglo-latin. Est-ce que les finales latines sont encore en harmonie avec ce nouveau principe. Pour être conséquent vous ne pouvez introduire dans votre langue que les éléments qui sont communs au latin et à l'anglais. Les finales latines ne sont pas dans ce cas.

Vous <sup>avez</sup> adoptez les voyelles anglo-latines .....  
Sub forma commune ad anglo et latino, c'est à dire pour avoir une base sûre sous la forme du radical (forme invariable) latin; un fait remarquable, c'est ce que très souvent l'anglais ~~utilise le radical~~ latin plus fidèlement que les autres langues latines.

Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas que personnellement je sois hostile aux finales latines; si la langue était faite pour vous et pour moi, j'accepterais immédiatement ces finales, qui ne me causent aucune difficulté. Mais il y a le grand public, dont vous devez tenir compte et je crois qu'il sera incapable de bien employer les finales susdites.

Un dernier point. Il y a presque une contradiction entre votre principe fondamental: "Omni elementum non necessario pote et suppresso" et votre attachement aux finales latines. Appliquez à ces finales votre autre principe: "Quod non est commune ad omni lingua non est necessario".

Je ne puis m'expliquer votre attachement aux

principales latentes que par l'histoire de votre système (vous êtes partie du latin pur) et peut-être un peu par votre pratique de la langue italienne qui à votre insu vous influence (suggestion sub-consciente). Il faut aussi vous méfier de l'influence de vos amis qui comme toujours sont "plus catholiques que le pape". Peut-être seriez-vous tenté d'évoluer qu'ils chercheraient à vous en empêcher. Mais la Maîtrise doit s'échapper à l'influence de ses disciples; car les disciples représentent votre pensée d'hier, tandis que vous même vous êtes votre pensée d'aujourd'hui et votre pensée de demain.

Pardonnez-moi ces réflexions un peu décousues. Elles me sont dictées par le grand désir de voir l'Académie arriver sous votre haute et savante direction à une œuvre féconde et durable résultant de l'accord unanime de ses membres.

Une grande concession faite par vous aurait une influence salutaire sur toute l'Académie; elle obligerait les membres à faire des concessions équivalentes et à abandonner leurs systèmes personnels. Si tous les membres restent entêtés dans leurs idées, nous n'arrivons à rien; on continuera à se boucher tant que vous serez obligé, fatigué d'attendre, d'abandonner une Académie stérile et incapable de prendre une décision.

Publication des Discussions. — Conservant le titre et la forme actuels des Discussions, je ne pourrais pas faire de leur publication une entreprise privée. Je désire soit une liberté absolue, soit une soumission entière. Je vous propose donc de me confier la publication des Discussions sous votre contrôle <sup>et</sup> sans frais de l'Académie. Je crois que nous n'aurions aucune peine à nous entendre. Le secrétariat de l'Académie resterait à Genève.  
(principal)

Je serais seulement le secrétaire de rédaction des Discussions. Je me chargerais des travaux matériels de l'édition et de l'expédition. Je publierais ~~tout~~ ce que vous m'envoyez à publier, à moins que vous consentiez (pour votre liberté) à me laisser une certaine latitude pour remplir moi-même la revue soit par des articles personnels, soit par des articles que je demanderais aux collaborateurs habituels de celle-ci.

Je ferais une publication chaque mois, à date fixe (ceci est indispensable). Pour terminer la 1<sup>ère</sup> année d'abonnement (4 numéros étant faits), je suppose qu'il faudrait encore 8 numéros cette année (12 numéros annuels). Vous me direz ce que je puis dépenser approximativement pour ces numéros.

Un numéro comme votre numéro 1 coûterait, je crois, une vingtaine de francs (pour 8 pages) ; 16 pages reviendraient à environ 40 francs. Je compte 3 à 5 francs mensuels pour la couverture et le brochage. Cela ferait donc environ 25 francs pour 8 pages (avec couverture) et environ 45 francs pour 16 pages (avec couverture)  $\times$  8 numéros = 200 francs ou bien 360 francs.

Suivant la somme que vous voudrez mettre à ma disposition je ferai donc 8 numéros mensuels de 8 ou 16 pages (ou plus, si vous le désirez).

Comptez une cinquantaine de francs pour <sup>port</sup> frais des publications et divers petits frais.

En tout cas je m'arrangerai pour ne pas ruiner la caisse de l'Académie.

Bien à vous.

J. Meyouan

26 avril 1910